COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Réunion du 28 mai 2024

Présents:, MM. BOKOBZA, PATRIGEON, INACIO, VIMONT,

PEDRO GOMES,

Excusés : Mme JONNAIS, MM. HOUANT, COLOMBO, LOUVEL, ,

GABIER. BARROIS,

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

INFORMATION FIN DE SAISON

La Commission informe les clubs que sur cette fin de saison, elle reçoit beaucoup de désistements sur des plateaux U6-U9 et d'absence d'équipes sur des Critériums U10-U13.

Par conséquent, et afin de ne pas rentrer dans des considérations de hiérarchie de justificatif d'absence, elle a décidé d'appliquer les règles suivantes :

- ✓ Tout désistement sur des plateaux (dont nous rappelons que les participations se font sur inscription par phase) sera considéré comme absence à plateau. Celle-ci sera excusée si la Commission est prévenue au plus tard deux semaines avant. Sans quoi l'absence sera considérée comme non excusée.
- ✓ Concernant les rencontres U10-U13, les équipes seront déclarées « forfait avisé ».

Rappel de l'annexe 2 du Règlement Sportif du D.Y.F.

Absence excusée à plateau : 5€ par équipe Absence non excusée à plateau : 20€ par équipe

Forfait avisé : 1er : 13€ / 2ème : 21,50€ / 3ème : 26€ + 34€ forfait

général

Forfait non avisé : Tout forfait est majoré de 11€

PLATEAUX U7 & U9 PLATEAUX U7

Retrouvez les plateaux jusqu'à la fin de la saison en cliquant ici.

72460118 du 01/06/24 : PLAISIROIS FO

Le club du MANTOIS 78 FC nous informe ne pouvoir se déplacer sur ce plateau, faute de voitures disponibles.

La Commission prend note et applique la règle énoncée ci-

Amende : 80€ (4*20€ - Absence non excusée à plateau - Annexe 2 RS DYF)

PLATEAUX U9

Retrouvez les plateaux jusqu'à la fin de la saison en cliquant ici.

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Les plateaux Espoirs sont consultables sur le site internet ou dans vos Footclubs à la rubrique FAL. Lien vers le site internet : Cliquez ici. Rappel : le suivi des plateaux espoirs (feuilles plateaux & fiche équipe) s'effectue sur FAL.

08/06/24 : NEAUPHLE PONT. RC 78

Le club nous prévient qu'il ne pourra organiser à un plateau à cette date. Les clubs de POISSY & MONTIGNY ne peuvent l'organiser. La Commission demande aux 3 clubs de se mettre d'accord sur une nouvelle date pour jouer ce plateau à NEAUPHLE afin de faire jouer les enfants, mais sans possibilité celui-ci sera annulé.

PLATEAUX DECOUVERTE FOOT A 8 U9

Les plateaux sont disponibles sur FAL (via footclubs).

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

CHAMBOURCY ASM

Le club et la mairie nous ont fait part d'une fermeture des installations le 1er juin prochain. Les matches concernés sont :

27979926: CHAMBOURCY / GUYANCOURT 27979621: CHAMBOURCY / GUYANCOURT Les rencontres sont annulées.

27980550: EPONE USBS / CHAMBOURCY.

Pour celle-ci la Commission désigne CHAMBOURCY forfait avisé.

MARLY LE ROI US

Le club nous informe de ses forfaits suivants, le samedi 1er juin en raison d'une manifestation municipale, les rencontres concernées sont :

27979774 : MARLY LE ROI 2 / HOUDANAISE REGION FC 3 27980040 : MARLY LE ROI 22 / HOUDANAISE REGION FC 23

27980286 : PORT MARLY CS 1 - MARLY LE ROI 3

27980314 : PORT MARLY CS 2 - MARLY LE ROI 4

28066073 : ST GERMAIN EN LAYE 21 - **MARLY LE ROI US 21** 28054223 : AUBERGENVILLE 1 - **MARLY LE ROI US 1**

La Commission désigne MARLY LE ROI forfait avisé sur ces rencontres.

CRITERIUM DPTAL

CHAMBOURCY ASM

Le club et la mairie nous ont fait part d'un arrêté municipal de fermeture des installations le 1er juin prochain. Le matches concerné est :

27981621 CHAMBOURCY / FONTENAY FLEURY FC 2 La rencontre est annulée.

DECOUVERTE FOOTBALL A 11

La Commission avait prévu 2 date de pratiques découverte Football à 11 spécifiquement pour les équipes U13. Les dates étaient les 18 mai et 8 juin. Finalement la Commission va les modifier et vous propose de vous inscrire pour les dates des 15 & 22 juin. L'inscription est possible en cliquant ici.

FORFAIT AVISE U10-U11 DPTAL

1er forfait : 13€ (Annexe 2 RS DYF) Rencontres du 25/05/24

27980229 : PORCHEVILLE FC 27980284 : PORCHEVILLE FC 27980646 : ESSARTS LE ROI AGS 3

> <u>2ème forfait : 21,50€</u> (Annexe 2 RS DYF) Rencontres du 25/05/24

27979919: MAGNANVILLE LIONS 2

U12-U13 DPTAL

<u>2ème forfait : 21,50€</u>
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 25/05/24

27981372 : FEUCHEROLLES USA 1 27981400 : FEUCHEROLLES USA 2

FORFAIT NON AVISE

U10-U11 DTPAL

<u>1er forfait : 13€</u> (Annexe 2 RS DYF) Rencontres du 27/04/24

27980596 PLAISIROIS F.O. 4

U12-U13 DTPAL

1er forfait: 13€
(Annexe 2 RS DYF)
Rencontres du 25/05/24

27985949 : ST ARNOULT FC 1

YVELINES FOOTBALL N° 1804 Mardi 28 mai 2024

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES PLATEAUX U9

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ (Annexe 2 RS DYF) Plateaux du 04/05/24

92450405 BOUGIVAL (ETANG ST NOM / VÉSINET) 924 50415 COIGNIÈRES (ABLIS / CLAYES SOUS BOIS 1) 92450426 VALLÉE (VÉLIZY / ST ARNOULT)

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

<u>2ème rappel avant amende</u> Plateaux du 04/05/24

Fiche récapitulative

MANTOIS 78 FC
PLAISIROIS FO
VOISINS FC
MESNIL ST DENIS ASL
VILLENNES ORGEVAL FC

Fiche équipe

MANTOIS 78 FC **GUYANCOURT ES** MONTIGNY LE BRETONNEUX AS PLAISIROIS FO MONTESSON US **VOISINS FC** MAURECOURT FC MESNIL ST DENIS ASL **ESP SARTROUVILLE VELIZY ASC** LES MUREAUX OFC VILLENNES ORGEVAL FC CARRIÈRES SUR SEINE AS CARRIÈRES GRÉSILLONS US ECQUEVILLY EFC TRAPPES ES

FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES

U10-U11 DTPAL

Erratum Annulation amende YF 1803
Rencontres du 27/04/24

27980596 E. S. GUYANCOURT F. 4 - PLAISIROIS F.O. 4

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 51,50€ (Annexe 2 RS DYF) Rencontres du 04/05/24

27979783 MARLY LE ROI U.S. 2 - CLAYES SS/BOIS U.S.M 2 28059526 CARRIERES GRESILLONS 3 - FCFF 2 27980133 MEZIERES A.J. 1 - A.S. BUCHELOISE 1 27980178 MEZIERES A.J. 2 - A.S. BUCHELOISE 2 27980469 BOUGIVAL FOOT 1 - ABLIS SUD 78 1 27980514 BOUGIVAL FOOT 2 - ABLIS SUD 78 2 27979840 BONNIERES FRENEUSE 21 - TRAPPES ES 22 27980030 SARTROUVILLE ES 22 - ELANCOURT O.S.C. 23

U12-U13 DTPAL

Amende après 2 rappels : 51,50€ (Annexe 2 RS DYF) Rencontres du 04/05/24

27980953 LIMAY ALJ 22 - GARGENVILLE STADE 21 27981169 RAMBOUILLET YVELINES 22 - CARRIERES S/S US 22 27981245 FONTENAY ST PERE AS 1 - HARDRICOURT US 1

27981273 FONTENAY ST PERE AS 2 - HARDRICOURT US 2 27981299 FCRH VESGRE GAMBAIS 1 - VALLEE 78 F.C. 1

27981327 FCRH VESGRE GAMBAIS 2 - VALLEE 78 F.C. 2 27981357 ABLIS SUD 78 1 - CHESNAY 78 F.C. LE 1

27981385 ABLIS SUD 78 2 - CHESNAY 78 F.C. LE 2 27980762 LIMAY ALJ 2 - GARGENVILLE STADE 1

28023376 RAMBOUILLET YVELINES 2 - CARRIERES S/SEINE US 2

U10-U11 ESP

Amende aux 2 clubs : 51,50€

La Commission demande le résultat de la rencontre pour le lundi 3 juin sous peine de match perdu par pénalité Rencontres du 04/05/24

28066154 LIMAY ALJ 21 - HOUDANAISE REGION FC 21

U12-U13 ESP

<u>2ème rappel avant amende</u> Rencontres du 04/05/24

28054033 VELIZY ASC 21 - PLAISIROIS F.O. 22

FEUILLES EPREUVES MANQUANTES

U10-U11 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI
Rencontres du 04/05/24

U10

CLAYES SOUS/BOIS USM 21/PLAISIR FO 21 LIMAY ALJ 21/HOUDANAISE REGION FC 21 CROISSY US 21/AUBERGENVILLE FC 21

U11

CHANTELOUP LES V US/SARTROUVILLE ES MUREAUX OFC/FC ACHERES CLAYES SBOIS USM/CHATOU AS AUBERGENVILLE FC /NEAUPHLE PONT

U12-U13 ESPOIRS

Amende après 2 rappels au club d'accueil : 20€ et pénalité au club visiteur si le résultat n'a pas été retranscrits sur la FMI Rencontres du 04/05/24

U12

MONTESSON-FOURQUEUX
VILLENNES ORGEVAL-POISSY
CARRIÈRES GRÉSILLONS-HOUILLES
MANTOIS-ST GERMAIN
FCRH VESGRE GAMBAIS-RAMBOUILLET
VÉLIZY-PLAISIROIS

U13

VILLENNES ORGEVAL RAMBOUILLET

INFRACTION ENCADREMENT

U12-U13 ESPOIRS Rencontres du 25/05/24

U12

HOUILLES AC: 1ère infraction

<u>U13</u>

VERNEUIL ENTENTE : 1ère infraction VILLENNES ORGEVAL FC : 2ème infraction

YVELINES FOOTBALL N° 1804 Mardi 28 mai 2024